

VILLE DE MERIEL

GROUPE SCOLAIRE HENRI BERTIN

Rue Albert Schweitzer

95630 MERIEL

EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

C.C.T.P.

LOT N° 13

PEINTURE - REVÊTEMENTS MURAUX

B.P.V. ARCHITECTURE

Jacques BEAUFILS - Dominique PENNETIER - Alain VERDIER
Architectes D.P.L.G. Economiste

4bis, rue de Villiers-Adam
95290 L'ISLE - ADAM
Téléphone : 01.34.69.01.84 E-mail : bpvarchitecture@wanadoo.fr

Décembre 2009

S O M M A I R E

13.1 DESCRIPTION DES OUVRAGES A EXECUTER

- 13.1.1 Préambule
- 13.1.2 Décomposition du prix
- 13.1.3 Travaux à la charge des autres corps d'état
- 13.1.4 Note préliminaire
- 13.1.5 Références
- 13.1.6 Surfaces témoins
- 13.1.7 Travaux préparatoires
- 13.1.8 Travaux de finitions pour ouvrages intérieurs
- 13.1.9 Travaux de finitions pour ouvrages extérieurs
- 13.1.10 Protections murales
- 13.1.11 Nettoyages

13.2 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

- 13.2.1 Rappel des références normatives
- 13.2.2 Produits de peinture
- 13.2.3 Systèmes de peinture
- 13.2.4 Subjectiles
- 13.2.5 Exécution des travaux de peinture
- 13.2.6 Règles d'exécution
- 13.2.7 Consistance des travaux
- 13.2.8 Nettoyage

13.1 DESCRIPTION DES OUVRAGES A EXECUTER

13.1.1 Préambule

L'Entrepreneur remettant une offre est considéré ayant pris connaissance des CCTP de tous les corps d'état.

Il ne pourra se prévaloir d'une méconnaissance des textes pour ne pas exécuter des travaux le concernant et décrits dans un autre lot.

Il appartient à l'Entrepreneur de prendre connaissance en détail de tous les descriptifs des autres lots. Le marché comprendra, sans aucune exception, tous les ouvrages accessoires nécessaires à la terminaison des ouvrages et à la livraison en parfait état de l'extension de l'école, tels qu'ils sont définis par les plans et par l'ensemble des C.C.T.P. Aucun supplément pour sujétions de quelque autre nature qu'elles soient ne sera accordé en cours de travaux.

L'Entrepreneur est contractuellement réputé s'être rendu sur le site avant la remise de son offre, afin de prendre connaissance des lieux et des bâtiments attenants (écoles maternelle et primaire) dans lesquels des travaux sont prévus.

Les énumérations que peuvent comporter les articles qui suivent ne pourront, en aucun cas, être considérés comme limitatives.

La finition des peintures sera : mate, satinée ou brillante suivant la description des travaux à exécuter.

L'ensemble des travaux seront exécutés en deux phases bien distinctes ; à savoir :

- 1^{ère} phase : peinture et revêtements muraux pour l'ensemble du bâtiment extension, à exécuter pendant et hors période scolaire ;
- 2^{ème} phase : peinture et revêtements muraux dans pièces remaniées en partie dans écoles maternelle et primaire, à exécuter impérativement en différé pendant les périodes de vacances scolaires y compris pour l'ensemble de la clôture sur rue.

L'entreprise soumissionnaire devra prendre toutes dispositions pour travailler **sans réduction d'effectif pendant les périodes de congés**. Elle devra confirmer l'approbation de cette clause, à la remise de son offre. La période de travaux sera conforme au C.C.A.P.

13.1.2 Décomposition du prix

L'Entrepreneur devra fournir une décomposition de son prix, avec la quantité et le prix unitaire de chaque article.

Les prix unitaires devront obligatoirement englober tous les frais inhérents au chantier.

Comme stipulé au CCAP, le marché du présent lot sera traité à un prix global forfaitaire. Les travaux comprendront l'intégralité des ouvrages nécessaire à la complète mise en utilisation de l'extension de l'école, même si certaines prestations ne figurent que sur une seule pièce du marché.

Pour les travaux nécessaires aux raccordements de la circulation principale avec les bâtiments existants, les prix tiendront compte des sujétions imposées pour l'exécution de travaux par phasages. Aucun supplément ne sera admis pour toutes difficultés d'exécution, phasages, accès et protections diverses.

13.1.3 Travaux à la charge des autres corps d'état

Cloisons - Isolation : livraison des supports suivant indications des DTU 25.41 et 25.42.
Réception des supports avec le titulaire du présent lot.

Menuiseries intérieures : impression des ouvrages bruts avant pose.
Vérification et mise en jeu de l'ensemble des menuiseries.

Serrurerie : livraison des ouvrages traités définitivement contre la corrosion.

13.1.4 Note préliminaire

Les sujétions d'application comportant dans une même pièce plus d'une couleur ou d'un aspect de finition, seront comprises dans les prix remis par le présent lot ; il en est de même pour l'emploi de couleurs vives et teintes fines.

Le niveau minimum des prestations demandées correspond aux états de finition B pour les travaux intérieurs et de finition B et C pour les travaux extérieurs.

13.1.5 Références

Sauf spécifications particulières énoncées ci-après, les références des produits sont tirées du catalogue "Astral", tous autres produits de qualité strictement équivalente pouvant être proposé par le présent lot.

Dans tous les cas, le Maître d'œuvre se réserve la possibilité de refuser les produits dont les caractéristiques ne seraient pas clairement établies.

Les fiches techniques sont à joindre à l'appui de l'offre.

13.1.6 Surfaces témoins

Le présent lot réalisera à ses frais, autant de surfaces "Témoins" que de groupes de travaux différents et de produits différents utilisés.

Ces surfaces "Témoins" seront conservées jusqu'à la réception des travaux.

13.1.7 Travaux préparatoires

13.1.7.1 Sur support neuf en plaques de parement en plâtre à épiderme cartonné pour finition peinture Travaux intérieurs - Finition B

- époussetage ;
- impression ;
- révision des joints et/ou rebouchage ;
- enduit non repassé ou ratissage ;
- ponçage et époussetage.

13.1.7.2 Sur support neuf en plaques de parement en plâtre à épiderme cartonné pour finition par tissu de verre peint - Travaux intérieurs - Finition B

- époussetage ;
- impression ;
- révision des joints et/ou rebouchage ;
- enduit non repassé ;
- ponçage et époussetage.

13.1.7.3 Sur support neuf en parement de béton brut de décoffrage pour finition peinture - Travaux intérieurs - Finition B

- égrenage, brossage et époussetage ;
- impression spéciale ;
- dégrossissage ;
- enduit repassé ;
- ponçage et époussetage.

13.1.7.4 Sur support neuf en parement de béton brut de décoffrage pour finition par tissu de verre peint - Travaux intérieurs - Finition B

- égrenage, brossage et époussetage ;
- impression spéciale ;
- dégrossissage ;
- enduit non repassé ;
- ponçage et époussetage.

13.1.7.5 Sur support neuf en bois et dérivés pour finition peinture - Travaux intérieurs - Finition B

- brossage, ponçage et époussetage ;
- impression ;
- rebouchage ;
- enduit non repassé ;
- ponçage à sec.

13.1.7.6 Sur support neuf en panneaux de fibres durs pour finition peinture - Travaux intérieurs - Finition B

- brossage, ponçage et époussetage ;
- impression ;
- rebouchage ;
- ponçage à sec.

13.1.7.7 Sur support "prépeint" pour finition peinture - Travaux intérieurs - Finition B

- brossage ;
- ponçage et époussetage.

13.1.7.8 Sur support neuf en enduit au mortier de liants hydrauliques et/ou ragréage pour finition peinture et/ou tissu de verre peint - Travaux intérieurs - Finition B

- égrenage, brossage et époussetage ;
- impression spéciale ;
- enduit repassé ;
- ponçage et époussetage.

13.1.7.9 Sur support neuf en métaux ferreux - Travaux intérieurs - Finition B

- nettoyage et dépolissage ;
- révision de la couche primaire et/ou 1 couche de peinture antirouille.

13.1.7.10 Sur support neuf en métaux ferreux avec primaire inhibiteur de corrosion - Travaux intérieurs - Finition B

- nettoyage et dépolissage ;
- retouches à la peinture primaire inhibitrice de corrosion.

13.1.7.11 Sur support neuf en métaux non ferreux - Travaux intérieurs - Finition B

- nettoyage et dépolissage ;
- dégraissage ;
- dérochage et rinçage ;
- peinture primaire réactive ou peinture d'accrochage.

13.1.7.12 Sur canalisations neuves en P.V.C. - Travaux intérieurs - Finition B

- brossage/dépolissage ;
- dégraissage ;
- primaire d'accrochage.

13.1.7.13 Sur support ancien peint - Travaux intérieurs - Finition B

- brossage, époussetage ;
- lessivage pour repeindre ;
- grattage des parties mal adhérentes, ouvertures des crevasses ;
- impression ;
- rebouchage et/ou calicotage des fissures ;
- raccords d'enduit ;
- ponçage, époussetage.

13.1.7.14 Sur support ancien en tissu de verre peint non conservé pour finition par revêtement en tissu de verre peint - Travaux intérieurs

- arrachage à vif des revêtements existants ;
- élimination des colles solvants ;
- grattage des parties mal adhérentes et raccord d'enduit ;
- impression ;
- révision des joints et rebouchage ;
- enduit non repassé ;
- ponçage et époussetage.

13.1.7.15 Sur support neuf en métaux ferreux - Travaux extérieurs - Finition B

- brossage et dépolissage ;
- retouche des parties corrodées ou 1 couche générale de peinture antirouille.

13.1.7.16 Sur support neuf en métaux non ferreux - Travaux extérieurs - Finition B

- nettoyage et dépolissage ;
- dégraissage ;
- décapage ou dérochage et rinçage ;
- peinture primaire adaptée ou peinture d'accrochage.

13.1.7.17 Sur support neuf en métaux ferreux avec primaire inhibiteur de corrosion - Travaux extérieurs - Finition B

- nettoyage et dépolissage ;
- retouche à la peinture primaire inhibitrice de corrosion ;
- couche primaire de renforcement.

13.1.7.18 Sur support neuf en parement de béton brut de décoffrage et enduits de liants hydrauliques pour finition peinture - Travaux extérieurs - Finition C

- égrenage, brossage et époussetage ;
- impression.

13.1.7.19 Sur support neuf en bois massif pour finition peinture - Travaux extérieurs - Finition B

- brossage ;
- impression ;
- ponçage à sec.

13.1.8 Travaux de finitions pour ouvrages intérieurs

13.1.8.1 Peinture mate phase aqueuse - Finition B

- travaux préparatoires;
- 1 couche "Aquastral Primaire";
- 2 couches "Aquastral Mat", de couleur blanche.

localisation : plafonds dans local poubelles et local récupérateur d'eaux pluviales.

Jouées et costières au droit des puits de lumière des verrières et ensemble des jouées des plafonds suspendus en dalles (suivant CCTP du lot Plafonds suspendus).

13.1.8.2 Peinture satinée phase aqueuse - Finition B

- travaux préparatoires ;
- sur plaques de plâtre ou carreaux de briques enduits : 1 couche "Aquastral Primaire" et 2 couches "Aquastral Satin", de couleur au choix du Maître d'ouvrage et du Maître d'œuvre ;
- sur menuiseries en bois : 1 couche "Aquastral Primaire" et 2 couches "Aquastral Super Satin", de couleur au choix du Maître d'ouvrage et du Maître d'œuvre ;
- sur métaux ferreux : 1 couche "Ferrex Rapide" et 2 couches "Celluc 109", de couleur au choix du Maître d'ouvrage et du Maître d'œuvre ;
- sur métaux non ferreux : 1 couche "Monospac" et 2 couches "Celluc 109", de couleur au choix du Maître d'ouvrage et du Maître d'œuvre.

localisation : sur murs toute hauteur y compris coffres attenants, dans dégagement et WC des sanitaires du personnel y compris dans douche (en complément du revêtement mural en faïence prévu sur 3 côtés).

Blocs portes intérieurs aux 2 faces (huisseries et vantaux).

Façade de gaine technique (TGBT) y compris portes aux 2 faces.

Portiques des portes coulissantes des rangements dans salles à manger.

Coffres d'habillages et trappes de visite.

Coffres cache-répartiteurs.

Canalisations en PVC, fer et cuivre.

Soffite en façade côté cour, dans bureau du médecin de l'école primaire.

Plinthes.

Habillages des joints de dilatation.

Habillages divers, etc.

13.1.8.3 Peinture satinée phase aqueuse sur tissu de verre neuf - Finition B

- travaux préparatoires y compris sujétions pour suppression de la peinture gouttelettes dans ancien office de l'école primaire ;
- 1 couche "Aquastral Primaire" ;
- fourniture, pose et collage à joints vifs compris marouflage, suivant instructions du fabricant, de revêtement mural à peindre "Akzoglass" à base de fibres de verre tissées (tissage du revêtement au choix du Maître d'œuvre suivant gamme du fabricant) ;
- 2 couches "Aquastral Satin", de couleur au choix du Maître d'ouvrage et du Maître d'œuvre.

localisation : suivant plans et visite sur place, murs toute hauteur y compris coffres attenants, poteaux circulaires et ébrasements des baies libres et des portes ; dans circulation principale, salles à manger des "Petits et des Grands" y compris locaux de rangement attenants et sas de l'entrée principale.

Hall d'entrée de l'école maternelle.

Bureau animateur, rangement, bibliothèque (bcd) et dégagement attenant dans école primaire.

En imposte de la nouvelle porte de recouvrement dans dégagement longitudinal de l'école primaire.

13.1.8.4 Peinture brillante solvant - Finition B

- travaux préparatoires;
- sur métaux ferreux : 1 couche "Ferrex Rapide" et 2 couches "Celluc 109", de couleur au choix du Maître d'ouvrage et du Maître d'œuvre.

localisation : portes métalliques d'accès au dégagement des sanitaires du personnel, local poubelles et local du récupérateur d'eaux pluviales.

13.1.8.5 Peinture au sol et sur murs

- égrenage, brossage et dépoussiérage (grenailage éventuel des chapes très lisse);
- 1 couche "Gomastral Deck" dilué à 30% et 2 couches de "Gomastral Deck".

localisation : au sol et sur murs, dans local du récupérateur d'eaux pluviales.
Sur murs, dans local poubelles.

13.1.9 Travaux de finitions pour ouvrages extérieurs

13.1.9.1 Peinture brillante solvant - Finition B

- travaux préparatoires ;
- sur métaux ferreux : 1 couche "Ferrex Rapide" et 2 couches "Celluc 109", couleur au choix du Maître d'ouvrage et du Maître d'œuvre ;
- sur métaux non ferreux : 1 couche "Monospac ou Transpac 2" et 2 couches "Celluc 109", couleur au choix du Maître d'ouvrage et du Maître d'œuvre.

localisation : dauphins en pieds des descentes d'eaux pluviales.
Portes métalliques d'accès au dégagement des sanitaires du personnel, local poubelles et local du récupérateur d'eaux pluviales.
Clôture sur rue (grilles, portails et portillon).

13.1.9.2 Peinture acrylique brillante - Finition B

- travaux préparatoires;
- 1 couche "Aquastral Impression" et 2 couches "Aquastral Super brillant".

localisation : sous face du porche d'entrée extérieur en façades Nord-Ouest/Sud-Ouest (attenant à la tisanerie de l'école maternelle).

13.1.9.3 Peinture mate phase aqueuse - Finition C

- travaux préparatoires;
- 2 couches "Crylorex".

localisation : suivant plans, en plafonds des porches d'entrée extérieurs, au droit de l'entrée principale et de l'entrée d'accès du dégagement des sanitaires du personnel.
En façades de l'école maternelle et école primaire, pour former raccords, suite à la liaison du nouveau bâtiment.

13.1.10 Protections murales

Protection des angles saillants, sur une hauteur de 2,00 m, par la fourniture et pose d'une cornière ronde sur platine à 90°, de marque SPM, type "Capcorn 45" constituée d'un profilé en PVC lisse "impact" classé M1 et coloré dans la masse d'une épaisseur de 2,5 mm et d'une largeur d'ailes de 45 mm venant se clipper sur une platine en aluminium pré-percée ; la cornière se terminant par un bouchon en PVC lisse.

Couleur au choix du Maître d'ouvrage et du Maître d'œuvre suivant nuancier du fabricant.

localisation : ensemble de tous les angles saillants y compris en ébrasements des ouvertures (portes et baies libres), dans circulation principale et salles à manger des "Petits et des Grands".

13.1.11 Nettoyages

Avant réception des travaux par le Maître d'œuvre, l'Entrepreneur du présent lot devra les nettoyages de tous les locaux (sols, appareils sanitaires, robinetteries, interrupteurs et prises, menuiseries en PVC, vitrages, etc..) dans bâtiment extension et bâtiments existants (école maternelle et école primaire).

13.2 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

13.2.1 RAPPEL DES REFERENCES NORMATIVES

Les travaux seront réalisés conformément aux normes, règlements et DTU en vigueur au moment de la passation des marchés et en particulier :

- NF P 74-201-1 Travaux de peinture des bâtiments - Partie 1 Cahier des clauses techniques - (Référence DTU 59.1).
- NF P 74-201-2 Travaux de peinture des bâtiments - Partie 2 Cahier des clauses spéciales - (Référence DTU 59.1).
- NF B 53-510 Bois de menuiserie - Nature et qualités
- NF P 74-204-1 Mise en œuvre des papiers peints et revêtements muraux - Partie 1 : Cahier des Clauses Techniques (Référence DTU 59.4).
- NF P 74-204-2 Mise en œuvre des papiers peints et revêtements muraux - Partie 1 : Cahier des Clauses Spéciales (Référence DTU 59.4).
- NF B 53-510 Bois de menuiserie - Nature et qualités
- NF B 54-050 Panneaux de fibres - Définitions - Classification - Désignation.
- NF B 54-100 Panneaux de particules - Définitions - Classification - Désignation.
- NF P 72-203 Travaux de bâtiment - Ouvrages en plaques de parement en plâtre - Plaques à faces cartonnées (Référence DTU 25.41).
- NF P 72-204 Travaux de bâtiment - Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwiches - Plaques de parement en plâtre isolant (Référence DTU 25.42).
- NF P 72-302 Plaques de parement en plâtre - Définition, spécifications et essais.
- NF T 30-608 Enduits de peinture pour travaux intérieurs - Spécifications.

Nota : les références aux documents ci-dessus ne constituent pas une liste limitative, elles sont un rappel des principaux documents applicables.

13.2.2 PRODUITS DE PEINTURE

Tous les produits employés sont neufs et de première qualité. Ils sont conformes aux définitions de la norme expérimentale NF T 36.001. Les produits prêts à l'emploi admis à la marque NF ou agréés sont utilisés de préférence à ceux qui ne le sont pas. Les récipients, les contenants sont munis de leurs étiquettes d'identification.

Ils proviennent de préférence des firmes suivantes : LA SEIGNEURIE, GAUTHIER, ASTRAL, RIPOLIN, SIKKENS, LEVIS, ou autres à faire agréer par le Maître d'œuvre.

L'utilisation de ces produits implique leur application suivant les conseils et sous surveillance des fabricants de peinture, ceux-ci engageant de ce fait leur pleine et entière responsabilité.

En tout état de cause, l'Entrepreneur est seul responsable du choix des produits et des fournisseurs, ce choix étant fait en fonction des produits selon la protection ou l'état de finition recherchés. Les produits employés sont accompagnés de leur fiche technique.

Dans tous les cas, seuls seront acceptés sur le chantier, les produits contenus dans des emballages plombés à l'usine du fabricant. Aucune peinture fabriquée sur le chantier ne sera acceptée. Le seul fait d'utiliser un produit de sa fabrication entraînera, pour l'Entrepreneur, l'obligation de refaire à ses frais, l'ensemble de toutes les peintures de même catégorie, ainsi que la remise en état initial des surfaces traitées.

Toutes justifications sur l'origine des produits utilisés devront être fournies par l'Entrepreneur.

Il pourra être ordonné au cours des travaux, aux frais de l'Entrepreneur, le prélèvement d'échantillons et toutes opérations permettant l'identification du produit et des références prescrites.

Classification

Les produits sont classés suivant la norme NF T 36-005 et doivent être conformes aux normes en vigueur.

Les enduits préparatoires et/ou décoratifs sont désignés conformément à la norme NF T 36-005 (familles III et IV-4), ils doivent être conformes à la norme les concernant (NF T 30-608).

13.2.3 SYSTEMES DE PEINTURE

Les travaux préparatoires et de finition sont définis en fonction de la nature du support, de la qualité de surface de celui-ci et de l'état de finition recherché, suivant tableaux 1 à 23 de l'article 4 de la présente norme, auquel l'Entrepreneur devra se référer pour l'exécution des travaux.

13.2.4 SUBJECTILES

Qualité des subjectiles avant peinture

La mise en peinture des matériaux constituant les subjectiles ne peut être exécutée que s'ils satisfont aux prescriptions définies par nature de matériaux.

13.2.5 EXECUTION DES TRAVAUX DE PEINTURE

Conditions minimales d'intervention

Les ouvrages de peinture, vernis, enduits et préparations assimilées ne sont exécutés que sur des subjectiles propres et dépoussiérés.

Ils ne sont jamais exécutés en atmosphère susceptible de donner lieu à des condensations, ni sur des subjectiles gelés ou surchauffés, ni non plus, de façon générale, dans des conditions activant anormalement le séchage (vent, soleil, etc.).

En outre :

- en travaux extérieurs, la température ambiante ainsi que celle du support ne devront pas être inférieure à + 5° C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 80% HR.
- et en travaux intérieurs et pour toute finition brillante ou satinée de peinture ou de vernis, les conditions requises sont :
 - température supérieure à + 8° C
 - hygrométrie inférieure à 65% HR

Classement d'aspect

Définition des états de finition communs à tous les supports

Les états de finition sont classés comme suit :

- Finition C : le film de peinture couvre le support. Il lui apporte un coloris, mais l'état de finition de surface reflète celui du support. Des défauts locaux de pouvoir masquant et de brillance sont tolérés.
- Finition B : cet état de finition est défini suivant la nature du support.

Surfaces de référence pour ouvrage témoin

L'Entrepreneur exécute à ses frais des surfaces de référence.

Contrairement à l'article 6.3.1 de la présente norme, il pourra être imposé l'exécution de surfaces de référence même si la surface totale d'application est inférieure à 1000 m².

Les teintes et tons adoptés par le Maître d'œuvre peuvent exiger l'emploi de teintes vives et de couleurs fines, employées pures et/ou mélangées et ce, sans supplément, quelle que soit la peinture ou l'émulsion.

L'Entrepreneur réalisera, à ses frais, autant de surfaces "témoins" que de groupes de travaux différents et de produits différents utilisés.

Ces surfaces "témoins" seront conservées jusqu'à la réception des travaux.

Travaux avant mise en peinture

Les travaux avant mise en peinture rendent le support apte à l'application des produits de peinture.

Ils sont déterminés suivant la nature et l'état de surface du support, en fonction des prescriptions de l'état de finition et de la nature des produits de peinture.

Coloris

Les peintures sont choisies par le Maître d'œuvre dans la gamme complète des coloris des marques proposées.

Chaque local est prévu réalisé à l'aide de ces coloris dans la finition préconisée, étant précisé que pour un même local les parois, les ouvrants des portes sont de teintes différentes des huisseries, teintes à définir sur place y compris tous réchappissages.

Chaque local pouvant être de teinte différente.

13.2.6 REGLES D'EXECUTION

Les travaux sont exécutés conformément aux stipulations de la présente norme et aux règles de l'Art.

L'utilisation du rouleau et du pistolet est tolérée partout ou précisée ci-après et sous réserve que la fiche technique du fabricant en fasse mention.

Outre les spécifications de la norme NF P 74-201-1, il est précisé que :

- les travaux de peinture tant à l'extérieur qu'à l'intérieur qui auraient eu à souffrir du comportement atmosphérique pendant l'exécution ou le séchage, sont refusés et l'Entrepreneur du présent lot en doit la réfection sans indemnité;
- les lignes de repérage, tracées ou battues au cordeau, les dessins au crayon ou à la craie, sont supprimés par un grattage ou un ponçage soigné;
- toutes les boiseries sont soigneusement brossées et poncées avant d'être peintes;
- la couche d'impression est faite au fur et à mesure de l'approvisionnement des menuiseries et des ordres donnés par le Maître d'œuvre. Outre les parements restant visibles, elle est appliquée également sur toutes les faces et feuillures;
- si les couches dues ne couvrent pas parfaitement les surfaces peintes et ne dissimulent pas complètement les rebouchages, il est donné sans indemnité, les couches supplémentaires;
- les réchappissages au droit des matériaux différents et les ouvrages de tons différents sont exécutés d'une manière irréprochable à autant de couches que prévues;
- tous les travaux préparatoires tels qu'égrenage, ponçage au papier de verre, rebouchage, calfeutrage, masticage, etc., dont il n'est fait mention que sommairement ci-après, sont faits avec le plus grand soin, afin que les peintures soient parfaitement unies dans toutes leurs parties;
- l'attention de l'Entrepreneur est tout spécialement attirée sur l'importance de l'époussetage des fonds pour une bonne exécution des travaux de peinture. A cet effet, l'époussetage est effectué soigneusement toutes les fois qu'il est nécessaire, pour mener les surfaces à une propreté parfaite;
- d'autre part, avant de commencer tout travail, l'Entrepreneur procède au balayage des pièces afin qu'il n'y ait aucune poussière sur les sols;
- protection des ouvrages des autres corps d'état, lors des travaux de peinture (responsabilité du peintre en ce qui concerne les tâches);
- nettoyage des locaux (sols, appareils sanitaires, robinetteries, interrupteurs, menuiseries, etc..) à l'achèvement de tous les travaux et pour les opérations de réception provisoire;

- le nettoyage des verres et glaces incombe à l'Entrepreneur du présent lot;
- le marché comporte, en outre tous frais accessoires, notamment pour l'emploi d'échelles, échafaudages, dégivrage, repérage et regondage des portes.

13.2.7 CONSISTANCE DES TRAVAUX

Suivant les indications du Cahier des clauses spéciales de la norme NF P 74-201-2, ils comprendront :

- la reconnaissance des subjectiles, telle qu'elle est définie à l'article 5 de la norme NF P 74-201-1;
- les travaux préparatoires;
- la fourniture des produits propres à l'exécution des travaux;
- la mise en peinture des surfaces de référence et des éprouvettes mobiles façonnées par les autres corps d'état en conformité avec les prescriptions de l'article 6 de la norme NF P 74-201-1;
- la fourniture et mise en œuvre par collage de revêtements muraux à base de fibres de verre tissée;
- l'application des produits suivant prescriptions de la norme NF P 74-201-1 et des documents particuliers du marché concernant l'état de finition, l'aspect mat, satiné, brillant et les coloris;
- les protections;
- la fourniture de l'outillage, du matériel d'exécution ainsi que les échelles et échafaudages;
- le nettoyage des salissures occasionnées par l'intervention du peintre.

13.2.8 NETTOYAGE

Le chantier devra être maintenu dans un bon état de propreté, pour se faire l'Entrepreneur devra l'évacuation aux décharges publiques de ses propres gravois au fur et à mesure de l'avancement de ses travaux et de ses différentes interventions.